

L'ignorance des principes de l'administration agricole s'oppose aussi souvent à ce qu'on puisse formuler et mettre en exécution un bon plan de culture, ou à ce qu'on puisse se rendre un compte exact de la marche qu'on suit et des modifications qu'il faut y apporter et dont on est susceptible.

Passons maintenant aux conditions qui paraissent principalement commerciales et auxquels le plan de culture doit se conformer.

D'abord un plan de culture doit être basé sur les besoins du pays. Ces besoins se révèlent à l'agriculteur par la demande et l'écoulement de ses produits. Plus un produit est d'un emploi général dans un pays, plus on y attache un prix élevé, et plus aussi l'agriculteur peut espérer de trouver un écoulement sûr, rapide et avantageux pour le produit de cette nature qu'il a créé. Une population consomme d'autant plus de produits qu'elle est plus nombreuse, plus riche et plus industrieuse; et un produit est d'autant plus riche et plus varié qu'on est placé au sein d'une population qui présente ces caractères et que des hommes, des animaux, des usines, des manufactures, des fabriques, des commerçants qui trafiquent avec les pays étrangers, y consomment plus de denrées et une plus grande variété de produits agricoles.

Sous le point de vue commercial, il importe que les plantes qui entrent dans la rotation donnent, soit brutes, soit après les transformations qu'elles ont subies entre les mains du cultivateur, le plus gros profit net; qu'elles soient d'une vente constante, certaine, d'un prix généralement ferme, ou qui oscille dans d'étroites limites, et qu'elles puissent être vendues, la plupart du temps, aux individus les plus solvables.

Enfin, certaines considérations sur l'état économique et administratif du pays peuvent motiver des altérations dans un plan de culture, toujours néanmoins au point de vue commercial. Ainsi des voies de communication peu nombreuses, mal entretenues, en mauvais état; des marchés mal placés, trop éloignés, mal fréquentés, des mesures fiscales trop onéreuses pour certains produits, etc., peuvent tantôt faire établir un plan de culture où domine la production animale, tantôt ramener au contraire à la production végétale, ou faire établir entre elles un certain équilibre ou un rapport qui peut varier de bien des manières différentes. Enfin, sous ce rapport, le plan de cultiver doit être tel que la terre bien préparée, en toute saison, soit propre à recevoir, soit des végétaux de commerce, soit des plantes destinées à la nourriture des hommes ou des animaux, et toujours disposée à se prêter dans un court délai à toutes les modifications dans le plan que nécessitent des besoins, des goûts ou des habitudes nouvelles dans la population, ou des débouchés nouveaux.

## REVUE DE LA SEMAINE

Nous avons entre les mains le *Report of the Commissioner of Fisheries of Canada*. La traduction française que le Département des Pêcheries a coutume de nous adresser ne nous est pas encore parvenue.

Nous croyons qu'il ne sera pas inutile de mettre sous les yeux de nos lecteurs le *Rapport Spécial* que M. Samuel Wilmot, officier des Pêcheries, a fait sur l'opportunité d'établir une pisciculture dans la Rivière-Ouelle, et sur les moyens de populer de saumon cette belle grande rivière.

M. Wilmot a l'air de s'occuper tout spécialement de pisciculture; ses observations et réflexions paraissent bien ju-

dicieuses, pourvu qu'on se mette à son point de vue. Au reste, le lecteur pourra en juger par les extraits que nous reproduisons et dont nous empruntons la traduction à l'*Événement*.

« Il y a actuellement en Canada cinq établissements de pisciculture pour la reproduction du saumon. Quatre de ces établissements sont en pleine opération et fonctionnent d'une manière satisfaisante; le cinquième est également achevé, mais pour des raisons incontrôlables il ne pourra pas donner pendant cette saison des résultats aussi satisfaisants que les autres.

« Les établissements pour la reproduction du saumon, que je viens de mentionner, sont situés à des endroits très-éloignés les uns des autres, savoir: — Le premier ou l'établissement originaire (dont les expériences heureuses ont déterminé la construction des autres) est situé à Newcastle, dans la province d'Ontario. Le deuxième se trouve sur la rivière Ristigouche, entre les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick. Le troisième est sur la rivière Miramichi, au Nouveau Brunswick. Le quatrième à Gaspé, et le cinquième à Tadoussac, dans la province de Québec. »

M. Wilmot fait ensuite connaître ces divers établissements, les avantages qu'on en retire, les améliorations qu'il reste à apporter, etc.

Enfin il parle de la Rivière Ouelle dans les termes suivants:

« Ayant reçu instruction de votre département, de visiter la Rivière Ouelle pour m'assurer s'il y aurait possibilité d'en faire une rivière propre à la culture et à la reproduction du saumon, dans le cas où ces eaux seraient de nouveau peuplées par les voies naturelles ou artificielles de la propagation, et après avoir visité cette rivière, je vous prie de me permettre de vous présenter le rapport suivant:

« La Rivière Ouelle se décharge dans le St. Laurent du côté sud, à environ quatre-vingt dix milles en bas de Québec. Parti de son confluent avec le St. Laurent et allant en montant, j'en fis un examen minutieux, afin de me former une idée exacte de son caractère et des principaux traits qui la distinguent. Sur un parcours d'à peu près douze à quatorze milles cette rivière est extrêmement sinueuse, et serpente par mille détours à travers une étendue de terre très-riche et très-fertile. Les marées du St. Laurent s'y font sentir jusqu'à environ quatre milles en montant le courant de la rivière; à moins d'être arrêté par des chaussées de moulins qui font refluer ses eaux, elle est rapide et roule sur un lit de gravier et de cailloux. Sur cet espace on rencontre deux moulins à farine, un moulin à carder, et plusieurs moulins à scie, tous mus par des pouvoirs d'eau qu'alimente la rivière. Les moulins à farine sont les premiers qu'on rencontre; à environ dix ou douze milles plus haut se trouvent les moulins à scie dont le plus grand et le plus important est celui des Messieurs King, qui sont les principaux fabricants de bois de sciage sur cette rivière. Au-delà de ces moulins à scie on m'informa qu'il n'existait pas sur la rivière d'autres obstacles créés par l'industrie, qui pussent empêcher le saumon ou tout autre poisson de passer pour remonter dans l'intérieur.

« D'après les renseignements que j'ai obtenus des personnes les plus intelligentes et les plus dignes de confiance demeurant sur les bords de cette rivière, j'ai su que dans le passé le saumon fréquentait la Rivière-Ouelle par bandes nombreuses, remontant à une grande distance dans l'intérieur du pays, mais que depuis nombre d'années le poisson avait abandonné entièrement les eaux de cette rivière, et qu'on y connaissait plus le saumon qu'à titre de souvenir.